First Trust

Thématique

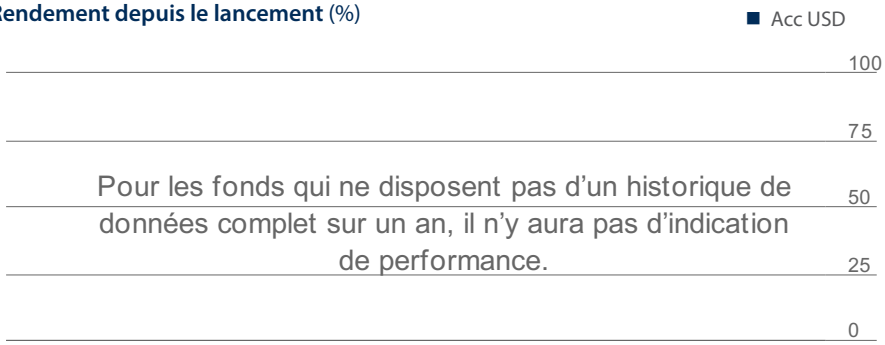
First Trust Bloomberg Nuclear Power UCITS ETF

Le Fonds est un fonds indiciel géré passivement qui cherche à fournir aux investisseurs une performance globalement conforme à l'évolution du cours et au rendement de l'indice Bloomberg Nuclear Power Select Index (l'« Indice »), avant déduction des frais et charges. L'Indice cherche à mesurer la performance des entreprises actives dans le secteur de l'énergie nucléaire. Pour être inclus dans l'Indice, les titres doivent satisfaire à certains critères, notamment faire partie du Bloomberg Intelligence Nuclear Basket, qui est un univers de titres de participation exposés à l'énergie nucléaire, tel que déterminé par Bloomberg Intelligence.

Performance

La performance passée ne saurait préjuger de la performance future

Rendement depuis le lancement (%)



Résumé des performances (%)	1 M	3 M	YTD	1 A	3 A	5 A	Depuis le lancement
Fonds	4,13	-6,73	-	-	-	-	-10,63
Gestion indicielle	4,32	-6,56	-	-	-	-	-9,95

La performance pour les périodes inférieures à un an est cumulative et annualisée pour celles supérieures à un an.

Rendement annuel sur 12 mois (%)	30.06.21 30.06.22	30.06.22 30.06.23	30.06.23 30.06.24	30.06.24 30.06.25	30.06.25 30.06.26
Fonds	-	-	-	-	-
Gestion indicielle	-	-	-	-	-

La performance du Fonds correspond à la performance de la catégorie d'actions depuis sa création, présentée nette de frais, y compris les dividendes réinvestis dans la devise de référence de la catégorie d'actions, à savoir en USD. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Veuillez vous reporter à la section « Risques » en page 3 pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans le Fonds.

RCTR	Acc USD
ISIN	IE000J5PESP7
Catégorie d'actifs	Actions
Création du Fonds	28.01.2026
Création de la catégorie	28.01.2026
Total des frais sur encours	0,70%
Devise de référence	USD
Utilisation des revenus	Capitalisation
Actifs sous gestion	$47,22 millions
Actions en circulation	2 600 002
Conforme à la directive OPCVM	Oui
Domicile	Irlande
Gestionnaire d'investissement	First Trust Advisors
Fréquence de rééquilibrage	Trimestrielle
Méthode de réplication	Physique – réplication intégrale
Gestion indicielle	Bloomberg Nuclear Power Select Index

Informations boursières

Bourse	Dev.	Ticker	SEDOL
London Stock Exchange	USD	RCTU LN	BVK6CB9
London Stock Exchange	GBP	RCTR LN	BVK6CF3
Borsa Italiana	EUR	RCTR IM	BWFHM69

Le fonds est classé comme un produit répondant à la définition de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers.

CONTACT

+353 (0)1 913 1339

info@ftgportfolios.com

24 St Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82

www.ftglobalportfolios.com

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

Portefeuille

10 PRINCIPALES PARTICIPATIONS (%)

Hitachi, Ltd.	5,30
Constellation Energy Corporation	5,11
BHP Group Limited	5,04
CEZ, a.s.	5,00
Doosan Enerbility Co., Ltd.	4,77
Mitsubishi Heavy Industries, Ltd.	4,61
The Kansai Electric Power Company, Incorporated	4,29
Duke Energy Corporation	4,12
Entergy Corporation	4,11
Vistra Corp.	4,05

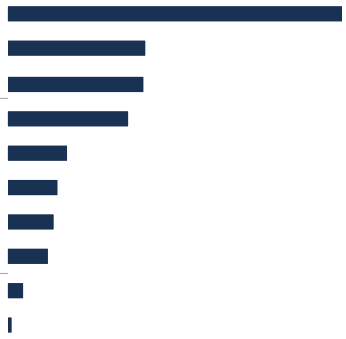
10 principales participations, en % du total



Les 10 principales positions en pourcentage du total de l'actif net. Les participations en portefeuille sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Les références à des titres spécifiques ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente et il convient de ne pas présumer ces derniers comme rentables. Il peut arriver que la liste des principales positions dressée dans ce document comprenne moins de dix positions.

ALLOCATION SECTORIELLE (%)

Electric Utilities	35,15
Oil, Gas & Consumable Fuels	14,54
Electrical Equipment	14,39
Independent Power and Renewable Electricity Producers	
Machines	6,32
Industrial Conglomerates	5,31
Metals & Mining	5,05
Construction & Engineering	4,40
Équipements, instruments et composants électroniques	
Commercial Services & Supplies	0,28



ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE (%)

États-Unis	36,50
Japon	17,36
Canada	11,22
Chine	9,62
Corée du Sud	8,58
Australie	7,74
République tchèque	5,01
Finlande	2,54
Royaume-Uni	0,99
Hong Kong	0,44

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Cap. boursière maximale	$241,1 mrd
Cap. boursière moyenne	$12,8 mrd
Cap. boursière minimale	$1,5 mrd
Cours/bénéfices	19,44
Cours/valeur comptable	2,37
Cours/flux de trésorerie	9,29
Cours/ventes	1,84
Rendement de l'Indice	1,56%

- Pour être éligibles à l'inclusion dans l'Indice, les valeurs doivent : i) relever du niveau « Gold » ou « Silver » du Bloomberg Thematic Protocol (méthodologie thématique propriétaire de Bloomberg) ; ii) afficher une capitalisation boursière minimale de 500 millions de dollars ; iii) présenter une valeur moyenne d'échanges quotidiens (« VMEQ ») sur trois mois d'au moins 5 millions de dollars ; iv) ne pas être cotées sur les Bourses de valeurs de Shanghai ou de Shenzhen Stock Connect.
- Le Bloomberg Thematic Protocol permet de déterminer l'appartenance des sociétés aux niveaux « Gold » et « Silver » en les évaluant à l'aune de deux critères : leur exposition, en pourcentage du chiffre d'affaires, aux activités liées à l'énergie nucléaire et leur positionnement concurrentiel au sein du secteur.
- Les titres restants sont ensuite classés en fonction de la part de leur chiffre d'affaires liée à l'énergie nucléaire et de leur capitalisation boursière flottante, un maximum de 50 et un minimum de 25 valeurs étant retenus pour l'Indice. Les constituants sont ensuite pondérés en fonction de l'intensité de leur chiffre d'affaires liée au nucléaire, calculée à partir de la part de leur chiffre d'affaires liée à l'énergie nucléaire et de leur capitalisation boursière flottante, les sociétés classées au niveau « Gold » étant plafonnées à 4,5 % de l'Indice et celles classées au niveau « Silver » à 3,0 %.
- L'Indice est reconstitué et rééquilibré chaque trimestre en janvier, avril, juillet et octobre.

Cette communication promotionnelle s'adresse uniquement aux Investisseurs professionnels et non aux Investisseurs de détail. Veuillez vous référer au Prospectus, au supplément correspondant et au DIC avant de prendre une quelconque décision d'investissement définitive.

Risques

- **Il se peut que le Fonds n'atteigne pas son objectif d'investissement et que la valeur des actions du Fonds baisse.**
- Ni First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM ») ni aucune de ses sociétés affiliées ne garantissent la performance ou les rendements futurs du Fonds.
- Il n'y a aucune garantie que l'Indice continuera à être calculé et publié sur la base décrite dans le Prospectus. En outre, le rendement du Fonds peut ne pas correspondre au rendement de l'Indice.
- Voir également la description des risques applicables au Fonds dans la section « Facteurs de risque » du prospectus.

Informations importantes

Cette communication promotionnelle est émise par First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM »), 24 Saint Stephen's Green, Dublin 2, D02 EK82. FTGPM est agréé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (« CBI ») (C185737). Le Fonds est également réglementé par la CBI.

Aucun élément contenu aux présentes ne constitue un conseil en matière d'investissement, juridique, fiscal ou autre, et il convient de ne fonder aucune décision d'investissement ou autre uniquement sur la base de celui-ci ; le document ne recommande ou ne suggère pas, implicitement ou explicitement, une stratégie d'investissement, ne tire pas de conclusions concernant une stratégie d'investissement pour le lecteur et ne fournit aucune opinion quant à la valeur ou au prix actuel ou futur d'un quelconque fonds. Il ne s'agit pas d'une invitation, d'une offre ou d'une sollicitation à s'engager dans une quelconque activité d'investissement, y compris un investissement dans le Fonds, et les informations, recommandations ou opinions exprimées dans le présent document ne constituent pas une offre de vente du Fonds.

Le Fonds est un compartiment ouvert du First Trust Global Funds ICAV (l'"ICAV"), un véhicule de gestion d'investissement collectif irlandais constitué sous la forme d'un fonds à compartiments multiples avec capital variable appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments en vertu de la législation irlandaise et enregistré en tant qu'OPCVM sous le numéro C99076.

Les informations contenues dans cette communication promotionnelle ne sont pas exhaustives et doivent donc être lues conjointement avec le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le document d'informations clés – (DIC) qui contiennent des informations importantes ne figurant pas dans le présent support d'information, notamment les conditions d'investissement et les informations relatives aux risques et restrictions d'investissement, aux frais et dépenses et aux conflits d'intérêts. Les investisseurs potentiels sont priés de prêter une attention particulière aux informations sur les risques communiquées dans la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds (disponible en anglais) et le DIC (disponibles pour chaque catégorie d'actions de chacun des compartiments de la Société et dans l'une des langues officielles de chacun des États membres de l'UE dans lesquels chaque compartiment a été notifié en vue de sa commercialisation conformément à la directive 2009/65/CE [la Directive OPCVM]). Rien ne garantit que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint ou que le Fonds générera un rendement positif. Veuillez contacter FTGPM ou visiter le site www. ftglobalportfolios.com : pour obtenir le Prospectus du Fonds, le Supplément pertinent et le DIC. Les investisseurs et les investisseurs potentiels peuvent obtenir un résumé en anglais des droits des investisseurs et des informations sur l'accès aux mécanismes de recours collectif en cas de litige sur le site web suivant : https://www.ftglobalportfolios. com/Content/SUMMARY_OF_INVESTOR_RIGHTS.

Le Fonds est actuellement déclaré pour commercialisation dans un certain nombre d'États membres de l'UE en vertu de la Directive OPCVM. L'ICAV peut toutefois décider de mettre fin aux dispositions prises eu égard à la commercialisation de toute catégorie d'actions du Fonds à tout moment en utilisant la procédure prévue par la Directive OPCVM.

Les parts/actions d'un ETF de type OPCVM achetées sur le marché secondaire ne peuvent en général pas être revendues directement à l'ETF de type OPCVM. Les investisseurs doivent acheter et vendre des parts/actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (p. ex. un courtier) et peuvent encourir des frais ce faisant. En outre, il se peut que les investisseurs paient plus que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils les revendent.

La politique de l'ICAV en matière de participations du portefeuille est conçue pour être transparente, tout en étant dans le meilleur intérêt du Fonds et en protégeant la confidentialité des participations du portefeuille de chaque Fonds. L'ensemble des participations du portefeuille du Fonds est généralement disponible quotidiennement, avec un décalage d'un jour, sur www. ftglobalportfolios.com. Toute information sur les participations du portefeuille qui pourrait être fournie sur demande sera fournie sur une base confidentielle.

« Bloomberg » et l'Indice utilisé sous licence sont des marques de service de Bloomberg Finance L.P. et de ses sociétés affiliées, y compris Bloomberg Index Services Limited (« BISL »), l'administrateur de l'Indice (collectivement, « Bloomberg »). First Trust Advisors L.P. (le « Détenteur de licence ») a obtenu une licence d'utilisation à certaines fins.

Le produit financier auquel il est fait référence dans le présent document, (le « Produit financier ») n'est ni sponsorisé, ni cautionné, ni vendu, ni promu par Bloomberg. Bloomberg ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires ou contreparties du Produit financier ou à un quelconque tiers public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans le Produit financier en particulier. Le seul lien unissant Bloomberg et le Détenteur de licence est la licence de certaines marques commerciales, noms commerciaux et marques de service et des indices, qui sont conçus, composés et calculés par BISL indépendamment du Détenteur de licence ou du Produit financier. Bloomberg n'a aucune obligation de prendre en considération les besoins du Détenteur de licence ou des propriétaires du Produit financier dans la conception, la composition ou le calcul des indices. Bloomberg n'est pas responsable et n'a pas participé à la détermination du calendrier, des prix ou des quantités du Produit financier à émettre. Bloomberg n'a aucune obligation ou responsabilité, y compris, mais sans s'y limiter, envers les clients du Produit financier, ou en relation avec l'administration, la commercialisation ou le négoce du Produit financier.

Bloomberg ne garantit pas l'exactitude et/ou l'exhaustivité des indices ou de toutes données y relatives et ne peut être tenu pour responsable de toute erreur, omission ou interruption de ces derniers. Bloomberg n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats qui seront obtenus par le preneur de licence, les propriétaires des produits financiers ou toute autre personne ou entité du fait de l'utilisation des indices ou de toute donnée s'y rapportant. Bloomberg n'offre aucune garantie expresse ou implicite et rejette expressément toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier en ce qui concerne les indices ou les données qui s'y rapportent. Sans limiter ce qui précède, dans la mesure maximale autorisée par la loi, Bloomberg, ses concédants de licence et leurs employés, sous-traitants, mandataires et fournisseurs respectifs n'assument aucune responsabilité pour tout préjudice ou dommage — qu'il soit direct, indirect, consécutif, accessoire, punitif, causé par négligence ou autre — lié aux produits ou indices financiers ou à toute donnée ou valeur s'y rapportant — qu'il résulte d'une négligence ou autre, même s'ils ont été informés de la possibilité d'un tel préjudice ou d'un tel dommage.

Pour les Investisseurs en France

Ce document s'adresse uniquement aux investisseurs professionnels (tels que définis par la directive européenne 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID »)), investissant pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients discrétionnaires et des sociétés de gestion (fonds de fonds). Il ne doit pas être distribué au public. La commercialisation du Fonds par First Trust Global Portfolios Management Limited a été notifiée à l'Autorité des marchés financiers conformément à la Directive européenne 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (« OPCVM V »). Les investisseurs potentiels peuvent obtenir gratuitement les DICs (en français ou en anglais), le prospectus et le supplément en vigueur, les statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais) auprès du correspondant centralisateur français RBC Investors Services Bank France SA, sis 195, rue Réaumur, 75002 Paris.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que, par rapport aux attentes de l'Autorité des Marchés Financiers, la dénomination de ce Fonds n'est pas en adéquation avec la prise en compte des critères extra-financiers dans sa politique d'investissement.